



Tous les équipements de protection individuelle Finixa sont conformes au règlement EPI 2016/425. L'objectif de ce règlement est d'assurer des normes communes pour les équipements de protection individuelle (EPI) dans l'Union européenne en matière de protection de la santé et de sécurité des utilisateurs. En bref, il définit les obligations légales visant à garantir que les EPI sur le marché intérieur de l'UE offrent le plus haut niveau de protection contre les risques (une déclaration de conformité UE est disponible pour chaque produit).

	PROTECTION				FILTRES DE REMPLACEMENT	VALVE	USAGE UNIQUE	CONFORT ADDITIONNEL	VELCROS AJUSTABLES	PAGE
	GAZ		POUSSIÈRE							
	A1	A2	P2	P3						
MASQUES	MAS 12			●		●	●			154
	MAS 13			●		●			●	154
	MAS 35				●	●		●	●	154
	MAS 00	●		●		●		●	●	155
	MAS 20		●		●	●		●	●	155

	SYSTÈME DE VENTILATION D'AIR										
	USAGE UNIQUE	ENSEMBLE COMPLET	PARTIE HAUTE	PARTIE BASSE	LAVABLE À 40°	TESTÉ ANTI-STATIQUE	ARMPITS	FOURCHE	FENTE À L'ARRIÈRE	TISSU RESPIRANT SUR TOUT LE DOS	PAGE
COMBINAISONS	TSO	●	●								168
	CSO	●	●								168
	NSC		●			●	●				167
	WSC		●			●	●				167
	TCC			●		●	●				166
	TCO		●			●	●		●		166
	TPJ			●		●	●	●	●		163
	TPP				●	●	●				163
	SOG		●			●	●	●	●		164
	PHO		●			●	●			●	165